



Commission  
européenne



## QU'EST-CE QU'UNE STRATÉGIE MACRO- RÉGIONALE DE L'UE?

Une stratégie macrorégionale de l'Union européenne (UE) est un cadre politique qui permet aux pays d'une même région d'aborder et de résoudre des problèmes de manière conjointe ou de mieux exploiter leur potentiel commun (pollution, navigabilité, concurrence à l'échelle mondiale, etc.). Ces pays peuvent ainsi tirer profit d'une coopération renforcée qui rend leurs politiques respectives plus efficaces que si chacun d'entre eux avait essayé de gérer les problèmes de son côté. Une stratégie macrorégionale de l'UE peut bénéficier du soutien des fonds de l'UE, notamment des Fonds structurels et d'investissement européens.

Afin d'accroître les chances de succès d'une stratégie macrorégionale, les partenaires qui y sont associés (États membres, régions, municipalités, ONG, etc.) doivent fonder leurs actions sur quelques principes clés: un partenariat approprié et un mécanisme de collaboration adéquat, une bonne coordination des actions en ce qui concerne les politiques pertinentes et leurs sources de financement, et un degré élevé de collaboration au sein et entre les pays et les secteurs d'une macrorégion.

### QUI LANCE LA STRATÉGIE?

Les stratégies macrorégionales de l'UE sont lancées et demandées par l'intermédiaire du Conseil européen par les États membres de l'UE concernés (et, dans certains cas, par des pays non membres de l'UE), situés dans une même zone géographique. Après avoir fait l'objet d'une demande de la part du Conseil européen, les stratégies sont élaborées et adoptées par la Commission européenne.

Ainsi, les stratégies sont essentiellement des initiatives intergouvernementales dont la mise en œuvre dépend fortement de l'engagement et de la bonne volonté des pays participants. Le processus importe autant que le résultat: il doit être inclusif et ascendant afin d'assurer l'appropriation.

### QUELLES EN SONT LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES?

Les stratégies ne sont pas assorties de nouveaux fonds, législations ou structures formelles de l'UE: elles reposent sur la coordination et les synergies. Cette approche met l'accent sur une utilisation optimale de toutes les sources financières existantes (européennes, nationales, régionales, privées, etc.), une meilleure mise en œuvre des législations en vigueur ainsi que sur une meilleure utilisation des institutions existantes à tous les niveaux.

Les stratégies macrorégionales de l'UE répondent aux défis et aux opportunités spécifiques à certaines zones géographiques et dont la dimension est, d'une part, trop locale pour constituer un intérêt direct pour l'UE dans son ensemble et, de l'autre, trop vaste pour être traitées efficacement au niveau national. En d'autres termes, elles servent de passerelles entre l'élaboration des politiques européennes et locales.

Les objectifs des stratégies sont stratégiques, à long terme et convenus conjointement par les pays participants. Ils varient en fonction des besoins de la macrorégion concernée et doivent accorder la priorité aux questions stratégiques qui apportent de la valeur ajoutée aux politiques horizontales de l'UE.

Chaque stratégie associe un large éventail d'acteurs à différents niveaux (international, national, régional, local), secteurs (public, privé, société civile) et domaines de compétences, ce qui fournit une plateforme favorisant une gouvernance à la fois multisectorielle, multinationale et à niveaux multiples.

**À ce jour, quatre stratégies macrorégionales de l'UE ont été adoptées, assortie chacune d'un plan d'action continu qui doit être régulièrement actualisé à la lumière des besoins, nouveaux et émergents, et de l'évolution du contexte:**

- la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (2009);
- la stratégie de l'UE pour la région du Danube (2010);
- la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (2014); et
- la stratégie de l'UE pour la région alpine (2015).

**Elles concernent 19 États membres et huit pays non membres de l'UE, ce qui représente plus de 340 millions de personnes<sup>1</sup>:**

- **19 ÉTATS MEMBRES DE L'UE:** Allemagne, Autriche, Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède;
- **HUIT PAYS NON MEMBRES DE L'UE:** Albanie, Bosnie-Herzégovine, Liechtenstein, Moldavie, Monténégro, Serbie, Suisse et Ukraine.

Certains pays de l'UE comme l'Allemagne et la Slovénie sont associés à trois stratégies, alors que la Croatie, l'Italie et l'Autriche sont engagées dans deux stratégies. Trois pays non membres de l'UE – la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie – participent à deux stratégies macrorégionales de l'UE.

## ACTEURS CLÉS DE LA STRATÉGIE

Chaque stratégie macrorégionale, associant un large panel d'acteurs, met en place des accords de gouvernance légèrement différenciés pour tenir compte des spécificités régionales. Néanmoins, des moteurs clés communs peuvent être définis.

### Niveau de l'UE

La Commission joue un rôle de premier plan dans la coordination stratégique des étapes clés de mise en œuvre de la stratégie. De plus, un groupe de haut niveau pour les stratégies macrorégionales regroupant les représentants de l'ensemble des 28 États membres de l'UE et des pays non membres de l'UE associés aux stratégies, se réunit pour envisager l'approche générale à adopter pour toutes les stratégies macrorégionales de l'UE.

### Niveau national/régional

Dans chaque pays participant, les coordinateurs nationaux sont chargés de la coordination générale et du soutien à la mise en œuvre de la stratégie dans le pays hôte.

### Niveau des domaines thématiques

Les domaines thématiques sont dirigés par les coordinateurs des domaines thématiques (coordinateurs des domaines politiques/prioritaires, actions horizontales, piliers ou actions) qui représentent les intérêts macrorégionaux. Ils sont assistés par leurs homologues des régions concernées et sont organisés en groupes de pilotage. Leur rôle principal consiste à promouvoir la création de projets conjoints qui contribuent à atteindre les objectifs de la stratégie. En outre, sur la base des résultats et des succès enregistrés par ces projets, leur rôle est d'influencer le contenu et la mise en œuvre des politiques dans les pays et les régions concernés, afin d'améliorer le positionnement mondial à long terme de la macrorégion.

## COOPÉRATION ENTRE STRATÉGIES

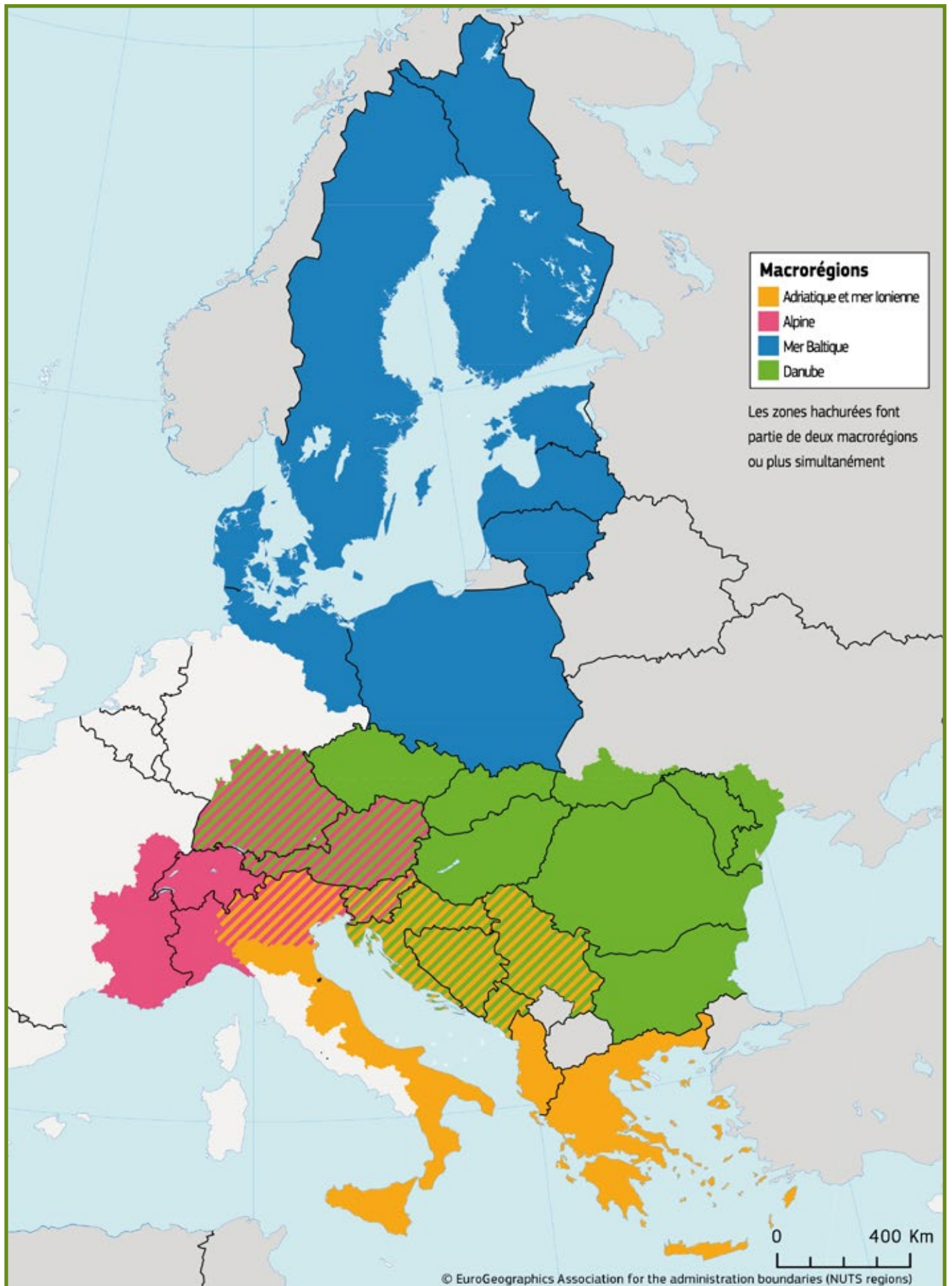
La coopération et la coordination entre les différentes stratégies macrorégionales revêtent une importance capitale afin d'amplifier au maximum les avantages et l'impact mutuels. Cet aspect est d'autant plus important en cas de chevauchement géographique de différentes stratégies. La coopération entre stratégies se présente sous différentes formes (mise en œuvre de projets conjoints, partage de meilleures pratiques et expériences, etc.).

### Citons quelques exemples:

- La semaine des stratégies macrorégionales de l'UE organisée en Slovénie (Portorož) en septembre 2017 a permis d'échanger et d'améliorer les actions de communication;
- Mis en œuvre par les parties prenantes issues de deux macrorégions, le projet DanuBalt vise à combler le fossé dans les domaines de l'innovation et de la recherche en matière de santé dans les régions du Danube et de la mer Baltique;
- Le séminaire co-organisé par le Conseil de coopération régionale et le programme des Nations Unies pour l'environnement à Sarajevo en avril 2016 a permis aux représentants clés de la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR) et la stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR) de comparer les priorités concernant les défis environnementaux des Balkans occidentaux;
- En raison d'un chevauchement géographique important entre l'EUSDR et l'EUSAIR (Slovénie, Croatie, Serbie, Monténégro et Bosnie-Herzégovine), des réunions conjointes ont été organisées sur des domaines thématiques d'intérêt commun, comme ceux du transport, de l'énergie et de l'environnement. Des réunions similaires ont eu lieu entre les acteurs clés de l'EUSDR et de l'EUSALP, notamment dans le domaine de l'énergie.

En conclusion, la valeur ajoutée des stratégies macrorégionales se caractérise par leur approche intersectorielle, leur dimension transnationale (y compris la participation de pays non membres de l'UE) et leur contribution à une meilleure gouvernance à plusieurs niveaux. Ce concept ambitieux aura cependant besoin de temps pour se consolider et porter ses fruits.

1) Source: Eurostat, Banque mondiale, NSI Ukraine



## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES:

### Stratégies macrorégionales de l'UE

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/policy/cooperation/macro-regional-strategies/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/policy/cooperation/macro-regional-strategies/)



**Stratégie de l'UE  
pour la région  
de la mer Baltique:**  
[www.balticsea-region.eu/](http://www.balticsea-region.eu/)



**Stratégie de l'UE  
pour la région de l'Adria-  
tique et de la mer  
Ionienne:**  
[www.adriatic-ionian.eu/](http://www.adriatic-ionian.eu/)



**Stratégie de l'UE  
pour la région du Danube:**  
[www.danube-region.eu/](http://www.danube-region.eu/)



**Stratégie de l'UE  
pour la région alpine:**  
[www.alpine-region.eu/](http://www.alpine-region.eu/)



@RegioInterreg, @EU\_Regional



Office des publications

Vous avez des questions sur l'Union européenne?

Europe Direct a les réponses:

00 800 6 7 8 9 10 11,

<http://europedirect.europa.eu>

Une version interactive de cette publication, contenant les liens vers le contenu en ligne, est disponible aux formats PDF et HTML:

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/information/publications/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/information/publications/)

© Union européenne, 2017

Photo de couverture: © Creative Commons – Pixabay  
Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique relative à la réutilisation de documents de la Commission européenne est réglementée par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents qui ne bénéficie pas de la protection d'un droit d'auteur européen est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.

PDF

ISBN 978-92-79-76605-3

doi:10.2776/00317

KN-07-17-103-FR-N